



# SRE ASSISTANCE

## OPTEZ POUR LA SÉRÉNITÉ !

**VOUS AVEZ BESOIN DE CONSEILS TECHNIQUES ET JURIDIQUES PERSONNALISÉS ? SRE ASSISTANCE RÉPOND À VOS ATTENTES !**

Valère Bazin, Directeur général de Solutions Réseaux Est, et Maître Xavier lochum, avocat au Barreau de Metz, nous parlent de l'expertise juridique mise en place dans le cadre de SRE Assistance...



### POURQUOI ?



Valère Bazin : « La réforme anti-endommagement entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2012 impose le respect de règles techniques et juridiques aux différents acteurs des travaux, aux maîtres d'ouvrage, ou aux maîtres d'œuvre par délégation, aux exploitants, aux entreprises de travaux et aux prestataires en détection et en géo-référencement. Le non-respect du dispositif technique mis en place par la réglementation est susceptible de générer des conséquences juridiques en termes de responsabilité civile et administrative mais également pénale qui doivent interpeller tous les acteurs concernés. Nous nous sommes aperçus qu'il existait un réel besoin de conseils techniques et juridiques sur la réforme DT-DICT. Nous avons donc conçu une solution de maîtrise du risque en partenariat avec le cabinet d'avocats lochum et Guiso. »

### QUEL EST LE PLUS DE CE SERVICE ?



Xavier lochum : « La société Solutions Réseaux Est apporte son savoir-faire technique, et notre SCP apporte son expertise juridique dans le cadre d'une convention de conseil et d'assistance annuelle proposée aux clients de SRE. Ce service permet d'obtenir des informations rapides et concrètes sur les obligations réglementaires liées à la réforme avant tout sinistre ou litige\* ».

### À QUI S'ADRESSE-T-IL EXACTEMENT ?



Valère Bazin : « À tous les acteurs concernés par les travaux, tels que les maîtres d'ouvrage, les maîtres d'œuvre, les exploitants de réseaux, les entreprises de travaux et les prestataires en détection et en géo-référencement. »

### QUE COMPREND LE SERVICE SRE ASSISTANCE ?



Valère Bazin : « Avec le service SRE Assistance, vous optez dans un premier temps pour une assistance technique afin de fixer le cadre de votre demande, puis pour une assistance juridique pour répondre à vos problématiques relatives à la réglementation en vigueur. »



Xavier lochum : « SRE Assistance, par le biais du partenariat établi entre Solutions Réseaux Est et la SCP lochum, apporte une expertise juridique permettant d'obtenir un avis éclairé sur des décisions à prendre pour assurer la meilleure sécurité juridique possible aux souscripteurs de ce service. »

### QUELS SONT LES DÉLAIS D'INTERVENTION ?



Valère Bazin : « Nous nous engageons à répondre bien entendu dans un délai raisonnable aux demandes ponctuelles d'informations, à faire effectuer par le biais de la SCP lochum toutes recherches de jurisprudence, de doctrine, de textes réglementaires ou législatifs en rapport avec la réforme anti-endommagement (DT-DICT), et à établir des consultations. Il est donc difficile de s'engager sur des délais précis, cela dépendra des dossiers, mais notre convention privilégie naturellement la réactivité. »

### COMMENT SOUSCRIRE À SRE ASSISTANCE ?



Xavier lochum : « Cette assistance régulière sous forme de consultations pourra être fournie soit par téléphone, soit par mail par le biais de SRE. »



Valère Bazin : « Pour bénéficier du service ou pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez nous contacter à l'adresse : [contact@solutions-reseaux.com](mailto:contact@solutions-reseaux.com) »

\* Les litiges et contentieux ne sont pas pris en compte par ce service, mais ils peuvent faire partie d'une demande de prestation sur devis.

EN PARTENARIAT AVEC

